

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 24 avril 2018
Grefe + Travaux_0135 + 7111_Communications
éditées + Helvpatri SA, A La Perretaz_dhe

Forts de La Braye

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Suite à la demande d'informations de la part de M. Charles-André Pfister, conseiller communal, lors de la séance du 15 mars dernier, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance différents éléments concernant les Forts de La Braye.

Comme déjà annoncé dans le préavis des comptes communaux 2016, la municipalité, en date du 19 janvier 2016, considérant :

- la non entrée en matière d'ArmaSuisse en vue de l'obtention d'un délai supplémentaire pour que la municipalité se détermine sur l'acquisition ou non des ouvrages ;
- la difficulté, selon l'avocat de la commune, d'obtention d'une levée des mesures provisionnelles et superprovisionnelles qui avait pour but de pouvoir prendre contact avec d'autres partenaires éventuels intéressés aux ouvrages sous forme de DDP ;
- le fait que l'offre de NL Pyrotechnique SA de CHF 80'000.00 ne couvre pas le montant de CHF 120'000.00 sollicité par ArmaSuisse pour les ouvrages,

a décidé :

- de renoncer à acquérir les ouvrages militaires de La Braye (parcelles RF Nos 1588 et 1589).
- de donner mandat à Me Rodondi, avocat, afin :
 - d'informer ArmaSuisse que la commune ne se porte plus acquéreur des ouvrages militaires de La Braye ;
 - d'informer NL Pyrotechnique SA que la commune ne se porte plus acquéreur des ouvrages militaires de La Braye.

La municipalité a en effet renoncé à cet achat en raison des frais importants que sont le désamiantage du site, la réfection de toute la partie électrique ainsi que du coût annuel de la ventilation pour permettre le maintien de l'atmosphère et de la bonne humidité des locaux.

Forts de La Braye

De ce fait, des tractations sont en cours entre le propriétaire ArmaSuisse et les acheteurs potentiels, sachant qu'elles ne sont pas connues de la municipalité.

Toutefois, nous avons connaissance que la Société Helvpatri SA est en discussion pour un éventuel achat et qu'un dossier a été soumis à l'enquête pour un changement d'affectation des forts.

La municipalité.